

## **AVIS DE MOTION**

(Juin 2023) Règlement 805-23 portant sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux, abrogeant et remplaçant le Règlement 528-16

(Septembre 2023) Règlement 807-23 modifiant le Règlement de zonage 601-18 afin de gérer les constructions complémentaires à un bâtiment résidentiel selon la classe d'usage